



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est prévue le mercredi 30 août 2023 à 19 h 30, au centre Primevère. Vous pouvez faire parvenir vos questions et vos commentaires à dg@ste-elisabeth.qc.ca jusqu'au 30 août à midi ou les soumettre séance tenante.

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Conformité de l'avis de convocation
3. Reddition de compte : Programme d'aide à la voirie locale
4. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 28 août 2023.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 29 août 2023 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875